

## Presse Nationale

### > Politique



#### 7e conférence au sommet du TAC à Yamoussoukro : un Conseil de gouvernement conjoint aujourd'hui

Le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly et son homologue burkinabè, Paul Kaba Thiéba sont, depuis hier, à Yamoussoukro. Ils prendront part, aujourd'hui, au forum économique et au Conseil conjoint de gouvernements. Figurent en bonne place de ce Conseil conjoint, la construction de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, la situation des évacués du mont Péko, les questions énergétiques, les problèmes de défense et de sécurité, etc.



#### Commémoration du 58ème anniversaire de la Côte d'Ivoire : pourquoi les festivités changent de site

La Commémoration du 58ème anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire ne se tiendra pas sur l'esplanade de la Présidence de la République au Plateau, mais sur le boulevard Valéry Giscard d'Estaing (VGE) de Marcory. Ce choix est motivé par une volonté de rassurer l'opinion nationale et internationale sur le climat sécuritaire de la Côte d'Ivoire, mais aussi de montrer que les forces armées sont réconciliées. Le Président de la République, Alassane Ouattara veut ainsi briser le mythe des célébrations dans la cour de la Présidence en donnant l'opportunité au public ivoirien de communier avec son armée.

### > Economie



#### Marché des assurances en Côte d'Ivoire : le taux de couverture oscille entre 20 et 30%

En Côte d'Ivoire, entre 20 et 30%, de la population bénéficie d'une assurance via un compte bancaire. C'est la révélation faite par monsieur Mamadou Koné, membre du comité des experts de la Conférence interafricaine du marché des assurances (Cima). C'était à l'occasion d'un forum international sur les assurances en Afrique.



#### Blanchissement de capitaux et financement du terrorisme : la Côte d'Ivoire veut rendre conforme son dispositif de lutte

La Côte d'Ivoire veut mettre son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme aux normes des standards internationaux. Pour y parvenir, la cellule de traitement des informations financières de Côte d'Ivoire a organisé, le 25 juillet un atelier visant à répondre aux exigences que cet enjeu impose. Il s'agit, au sortir de cet atelier, de produire un rapport qui retrace les efforts accomplis par la Côte d'Ivoire dans la mise à niveau du dispositif qui sera consolidé et transmis au Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent (GIABA).



#### Année fiscale 2019, prêts 2018, croissance inclusive, etc. : Pierre Laporte se prononce cet après-midi

Une conférence de presse portant sur l'année fiscale 2019, la croissance inclusive et les prêts concernant la Côte d'Ivoire, sera animée aujourd'hui 26 juillet 2018, à Abidjan, par le directeur des opérations du bureau de la Banque mondiale, Pierre Laporte.



#### Mise en place de la monnaie unique de la CEDEAO : les ministres de l'Economie de la zone font le point

Lors de la 3ème réunion de la Task Force présidentielle qui s'est tenue les 20 et 21 juillet à Niamey, les ministres chargés de l'Economie et des Finances de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ont annoncé de grandes avancées concernant le programme de la monnaie unique sous-régionale.



## Production de matériaux de construction : une nouvelle qualité de ciment sur le marché ivoirien

Une nouvelle qualité de ciment dénommée "Superbéton", adaptée aux travaux techniques nécessitant des résistances élevées a été mise sur le marché ivoirien depuis le 5 juillet 2018. "Superbéton" a été conçu par LafargeHolcim Côte d'Ivoire, filiale du groupe LafargeHolcim. Ce ciment permet d'augmenter la rentabilité et de faire au minimum 5% d'économie.



## Sécurisation foncière en zones diamantifères

À l'occasion d'un forum de partage d'expériences sur la sécurisation foncière en zones diamantifères, le directeur national du projet « Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal » (DPDDA II), Terah Dejong, a invité les acteurs étatiques et les communautés des zones diamantifères à redoubler d'effort pour assurer la sécurité foncière des populations propriétaires coutumières et celle des exploitants.

### > Société



## Sécurité : plus de 50 000 personnes interpellées au premier trimestre de l'année

Quelque 50 000 personnes ont été interpellées en Côte d'Ivoire depuis le début de l'année dans le cadre de l'opération de sécurisation dénommée "Épervier 3", lancée en 2017. C'est ce qu'indiquent des sources sécuritaires. En outre, 150 142 kg de cannabis ont été saisis ainsi que quatre pistolets et 1 774 fumeurs ont été détruits.



## Aka Aouélé, après une visite au CHU : « Bouaké aura un autre CHU »

En marge de la cérémonie de la pose de la première pierre de la Nouvelle Pharmacie de la Santé publique de Côte d'Ivoire, le 25 juillet à Bouaké, le ministre en charge de la Santé, Aka Aouélé, a annoncé la construction d'un nouveau Centre Hospitalier Universitaire (CHU) dans la ville. « Bouaké aura un autre CHU à court terme. Le Président de la République a pris l'engagement d'investir plus de 700 milliards de FCFA dans la santé », a-t-il déclaré.



## Déconcentration des activités de la nouvelle PSP-CI : Aka Aouélé pose la première pierre de l'agence régionale de Bouaké

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Eugène Aka Aouélé, a présidé, hier à Bouaké, la cérémonie de pose de la première pierre de l'agence régionale de la nouvelle Pharmacie de la Santé Publique de Côte d'Ivoire (PSP-CI) d'un coût global de 6 milliards de FCFA. L'objectif est de désengorger le siège d'Abidjan, d'améliorer les performances d'achat de médicaments et mieux suivre l'évolution de la demande réelle des populations de cette zone.



## Justice ivoirienne : Samba David en liberté provisoire

Samba David, connu à l'état civil sous le nom de Nicaise Douyou, président de la Coalition des Indignés de Côte d'Ivoire (CICI) est sorti de prison le 24 juillet 2018 pour raisons médicales. « Je viens d'obtenir de la justice ivoirienne la mise en liberté provisoire de Samba David pour raisons médicales », a déclaré son avocat, Me Dadjé Rodrigue, sur son compte Facebook. Samba David a été condamné le 2 octobre 2015 à 6 mois de prison ferme pour des faits de discrédit sur une décision de justice, troubles à l'ordre public. Il a été aussi inculpé de meurtre et d'atteinte à l'autorité de l'Etat et placé sous mandat de dépôt le 16 décembre 2015. Selon le procureur de la République « sa détention préventive est régulièrement prolongée par le juge d'instruction conformément à la loi ».



## Lutte contre l'insécurité : 2 nouveaux commissariats ouverts dans le Haut –Sassandra

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Sidiki Diakité a procédé à l'ouverture de deux commissariats à Zoukougbeu et à Daloa le 21 et 22 juillet 2018. Celui de Zoukougbeu est le premier commissariat de la ville. A Daloa, il s'agit du 4ème commissariat. Le ministre a exprimé sa satisfaction à l'égard des autorités municipales des deux villes qui ont réalisé ces infrastructures sécuritaires.



## Violences verbales : le Professeur Mariatou Koné appelle les Ivoiriens au calme

Lors d'une cérémonie de remise de chèque du Programme National de Cohésion Sociale (PNCS), la ministre en charge de la Solidarité, Mariatou Koné a exprimé son inquiétude face aux violences verbales actuelles auxquelles se livrent des hommes politiques à quelques mois des élections régionales et municipales.

## Incendie à Grand Bassam : le Professeur Mariatou Koné apporte le soutien du

Suite à l'incendie survenu dans la nuit du mardi 24 à mercredi 25 juillet 2018, à Grand Bassam, la ministre en charge de la Solidarité, Mariatou Koné, s'est rendue, le 25 juillet, sur les lieux de l'incendie à Grand-Bassam pour apporter le soutien et le réconfort du gouvernement à la famille éplorée.

A l'International

> Politique



Présidentielle ivoirienne 2020 : les soutiens de Guillaume Soro se font entendre

En Côte d'Ivoire, certains commencent à réagir aux propos tenus par le président de l'Assemblée nationale sur les antennes de RFI, le dimanche 22 juillet. Alors que Guillaume Soro affirme réfléchir à une possible candidature à la présidentielle de 2020, certains des partisans de l'ex-Premier Ministre de Laurent Gbagbo et d'Alassane Ouattara l'encouragent à franchir le cap.

Vu sur le Net

> Politique



Gouvernance : la Côte d'Ivoire inspectée, Alassane Ouattara attendu au sommet de l'UA

Une mission d'évaluation du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) a restitué, le 24 juillet 2018 à Abidjan, ses travaux, après deux semaines d'inspection dans différentes localités du pays. Cette mission intervient en prélude au sommet de l'Union africaine de janvier 2019 où le Président ivoirien, Alassane Ouattara, devra rendre compte de sa gouvernance depuis avril 2011.



La coordination des maires PDCI apporte son soutien à Bédié dans son «combat» contre le parti unifié de Ouattara

La coordination des maires PDCI-RDA a apporté, le 25 juillet 2018, son soutien à la ligne défendue par le bureau politique du parti le 17 juin dernier, à savoir, la non effectivité d'un parti RHDP unifié avant la présidentielle de 2020, contrairement à ce qu'a récemment entrepris le Président Ouattara et qui ébranle les alliances d'alors.



Depuis La Haye, Gbagbo demande à ses partisans « d'abandonner tout esprit de revanche ! »

« Abandonnez tout esprit de revanche ! La seule revanche à prendre, c'est d'œuvrer à la réussite de notre pays dans l'unité et dans la paix. De cette réussite émanera celle de toute la sous-région ouest africaine ». C'est le message que l'ancien Président Laurent Gbagbo, détenu à La Haye, a tenu à faire passer à ses partisans et au-delà, aux Ivoiriens. La présidente des femmes patriotes, Geneviève Bro Grébé a fait cette déclaration à la presse, le mercredi 25 juillet 2018, à Abidjan, à la suite d'un tête-à-tête avec le détenu le 29 juin 2018, à La Haye.



Elections régionales et municipales : la CEI fixe les conditions d'éligibilité

La Commission Electorale Indépendante (CEI), dans un communiqué a fixé les conditions d'éligibilité à l'élection des conseillers régionaux et municipaux. Ainsi, pour être candidat à ces élections, il faut, entre autres, être âgé de 25 ans au moins, être ivoirien de naissance ou avoir été naturalisé depuis plus de 10 ans, être inscrit sur la liste électorale.

> Société



Délimitation des terroirs villageois : Kaba Nialé a lancé l'opération dans le Bounkani

La ministre du Plan et du Développement, Kaba Nialé, a présidé la cérémonie de lancement de l'opération de délimitation des terroirs villageois dans le Bounkani, le 23 juillet 2018, au foyer des jeunes de Bouna. Cette opération qui constitue un pan du Programme d'appui au renforcement de l'inclusion et de la cohésion sociale (Parics) permettra à 171 villages d'être délimités pour aboutir à la délivrance des titres fonciers. Kaba Nialé, qui porte le projet avec certains de ses collègues ministres, a exhorté tous les acteurs « à mettre tout en œuvre pour la bonne conduite de ces travaux ».

Jaguar II en Côte d'Ivoire : un exercice militaire FACI/FFCI dans la région de Korhogo-M'Bengué sur trois semaines

Selon un communiqué de presse des Forces françaises en Côte d'Ivoire, à partir du samedi 28 juillet, le 43e bataillon d'infanterie de marine (43e BIMA) conduira un exercice en terrain libre dans la région de Korhogo-M'Bengué. Baptisé JAGUAR II, cet exercice sera mené en partenariat avec les Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI). L'objectif de l'exercice JAGUAR II est de préparer avec les FACI la visite de pré-déploiement des conseillers-contrôleurs de l'ONU, étape incontournable de validation des capacités des unités ivoiriennes avant leur engagement dans des Opérations de maintien de la paix (OMP) d'ici la fin d'année 2018.

## Agence de Presse

### > Politique



#### TAC 2018 : Arrivée à Yamoussoukro du Premier Ministre burkinabè

Le Premier Ministre du Burkina Faso, Paul Kaba Thiéba, conduisant la délégation gouvernementale pour la 7ème conférence du Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, est arrivé mercredi après-midi à Yamoussoukro, accueilli par son homologue ivoirien, Amadou Gon Coulibaly. Il s'est félicité de la coopération existante entre les deux pays, marquée par ce Traité dont c'est le 10ème anniversaire.

### > Economie



#### Les infractions sur l'électricité en Côte d'Ivoire punies d'une amende de 200 000 à 100 millions FCFA

Les infractions sur l'électricité en Côte d'Ivoire sont punies d'une amende de 200 000 à 100 millions de FCFA et des peines de prison allant de six mois à cinq ans, selon le code de l'électricité. Ce code, en vigueur depuis avril 2014, fixe les règlements liés au secteur et les différentes infractions. Il vise à éviter les fraudes estimées à « 40 milliards FCFA par an » selon le secrétaire général de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE), Emmanuel Kouadio Yao. M. Kouadio s'exprimait ce mercredi lors d'un échange, à Abidjan, entre sa structure et des associations de consommateurs.

### > Société



#### Opération de sécurisation en Côte d'Ivoire : Plus de 50 000 personnes interpellées au premier semestre

Du 1er janvier au 23 juillet, 50 674 personnes ont été interpellées dans le cadre de l'opération de sécurisation "épervier 3", lancée en 2017, sur l'ensemble du territoire ivoirien. Sur ce nombre 248 individus ont été déférés. En ce qui concerne les stupéfiants, les forces de l'ordre ont saisi 150 142 Kg de cannabis et détruit 1 774 fumoirs. Huit armes à feu (dont quatre pistolets automatiques), 105 munitions et 5 601 armes blanches ont été également saisies.



#### TAC 7 : la création de fonds communs pour la promotion de la femme et de l'emploi des jeunes au cœur des accords

La création d'un Fonds de l'amitié et de la coopération ivoiro-burkinabè pour la promotion de la femme (FACIBF) et du Fonds de l'amitié de la coopération ivoiro-burkinabè pour l'insertion des jeunes (FACIBIJ) fait partie des « importants » projets de protocole d'accords qui seront soumis pour signature, vendredi, lors de la 7è conférence au sommet du TAC, à Yamoussoukro, a appris l'AIP, mercredi.



#### Le ministre Pascal Abinan inscrit son action dans la continuité

A l'occasion d'une rencontre de prise de contact avec ses collaborateurs, lundi, le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Pascal Kouakou Abinan, a fait part de sa volonté d'inscrire son action à la tête du département dans la continuité, en évitant de chambouler le travail abattu par son prédécesseur le ministre Jean Claude Kouassi. « Je vais travailler avec tout le monde. On ne change pas une équipe qui gagne », a-t-il assuré.



#### La pénurie d'eau à Tiébissou entraîne un ralentissement des activités socio-économiques

La ville de Tiébissou connaît une pénurie d'eau depuis cinq mois, constituant ainsi un frein à l'exercice des activités génératrices de revenus, a appris l'AIP auprès des opérateurs économiques installés dans la localité.





## Sud-Est ivoirien : une trentaine d'habitations détruites à Aboisso suite à la crue du fleuve Bia

Une trentaine d'habitations construites en « matériaux précaires » ont été détruites à Aboisso, dans le sud-est ivoirien, à la suite de la crue du fleuve Bia ayant fait deux morts mi-juillet, a dit mardi à APA le maire de la commune, Mamadou Kano. Quelque 150 personnes sont toujours relocalisées dans des sites provisoires, notamment des établissements scolaires. Selon le maire, toutes les victimes estimées à 600 ont reçu des dons du gouvernement et des élus et cadres de la région.



## Près de 112 milliards FCFA à mobiliser pour la lutte contre la déforestation

Près de 112 milliards FCFA devraient être mobilisés par la Côte d'Ivoire pour la mise en œuvre de la stratégie du Mécanisme international dénommé réduction des émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD+), un projet visant à lutter contre la déforestation dans le pays.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.  
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci).

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.